



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3139

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation des ouvrages de stationnement déléguée à la société Indigo - Exercice 2017**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Veron

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3139**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation des ouvrages de stationnement déléguée à la société Indigo - Exercice 2017**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

I - Présentation générale de l'activité déléguée de service public

En 2016, l'activité d'exploitation d'ouvrages publics de stationnement sur le territoire de la Métropole de Lyon représentait 30 contrats de délégation de service public (DSP) d'une durée comprise entre 4 et 60 ans et répartis entre 6 délégataires dont les principaux sont Lyon Parc Auto, Indigo, Q-Park et Effia.

II - Présentation de l'activité déléguée à la société Indigo

La société Indigo gère, pour le compte de la Métropole, les 2 ouvrages suivants correspondant à une offre globale de 922 places de stationnement, étant précisé qu'Indigo est la nouvelle dénomination commerciale de Vinci Park :

Nom du parc	Capacité de l'ouvrage (en nombre de places de stationnement)	Dont nombre de places PMR	Type de contrat	Durée de la délégation (en nombre d'années)	Fin de la délégation
Bellecour	478	0	concession	60	2027
Cité internationale P1	444	10	concession	40	2037

III - Présentation du rapport du délégataire 2017

Les rapports du délégataire présentés au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2017 comprennent les comptes relatifs à l'exécution de chaque délégation de service public et les rapports d'activité et de qualité de service, intégrant une analyse au regard du développement durable.

Les tableaux ci-après présentent, pour chaque parc en gestion déléguée et avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'exercice 2017.

1° - Indicateurs d'activité

Nom du Parc	Fréquentation horaire Nombre de passages à la barrière de péage			Tendance	Nombre abonnements			Tendance
	2015	2016	2017		2015	2016	2017	
Bellecour	466 107	423 253	436 257	↗	177	169	198	↗
Cité internationale P1	13 893	17 611	14 542	↘	sans objet			
Total	480 000	440 864	450 799	↗	177	169	198	↗

2° - Indicateurs financiers

Nom du Parc	Chiffre d'affaires En k€			Tendance	Résultat net En k€			Tendance	Redevance d'exploitation versée au Grand Lyon au titre de l'année 2017 En k€
	2015	2016	2017		2015	2016	2017		
Bellecour	2 695	2 485	2 669	↗	1 437	1 593	1 520	↘	215
Cité internationale P1	30	55	30	↘	- 270	- 230	- 253	↗	0

Parc Bellecour : la fréquentation horaire est en augmentation de + 3 % par rapport à l'année précédente ainsi que le nombre d'abonnés (+ 17 %).

La moyenne annuelle du ticket horaire, en hausse de + 2,3 % par rapport à 2016, s'élève à 5,46 € TTC.

Le chiffre d'affaires "horaire" représente 89 % des recettes du parc.

Le chiffre d'affaires global 2017 est en hausse de 7 % ainsi que les charges d'exploitation (+ 4 %).

La comparaison entre les chiffres 2016 et 2017 est difficile car le périmètre n'est pas constant en raison de la fermeture du parc pendant un mois en lien avec l'Euro 2016.

Parc Cité internationale P1 : par rapport à 2016, le chiffre d'affaires global 2017 est en baisse de 45 % en lien avec la baisse de fréquentation horaire du parc de 17,4 %.

La moyenne annuelle du ticket horaire, en baisse (- 33 %) par rapport à 2016, s'élève à 2,08 € TTC.

IV - Faits marquants de l'exercice 2017

Parc Bellecour :

En 2016 un phasage avait été proposé pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) du parc. Or, en mars 2017, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a émis un avis défavorable sur le projet déposé par Indigo (construction d'un édicule d'ascenseur sur la rue Lintier), ce qui oblige le maître d'ouvrage (Indigo), en concertation avec la Métropole, à réfléchir à une autre solution acceptable par l'ABF.

V - Conclusion

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 18 octobre 2018. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte des rapports 2017 produits par la société Indigo au titre de la DSP pour l'exploitation des ouvrages de stationnement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.